

Hélène Kudzia, responsable-adjointe des bibliothèques à l'Association Valentin Haüy (Paris - France)

Rapport de stage

Quels services peut offrir une bibliothèque sur médias substitués pour les publics distants ?

Stage effectué à la Deutsche Blindenstudienanstalt (Marbourg - Allemagne) du 9 au 27 juin 2008 sous la direction de Thomas Wendling

Sommaire

Remerciements :	4
Introduction	4
1. Présentation de la structure : la Deutsche Blindenstudienanstalt (Blista)	4
1.1. Situation	4
1.2. Le public	5
1.3. Statut	5
1.4. Missions et objectifs	5
2. Présentation du service des bibliothèques de la Blista	5
2.1. Les différentes sections	5
2.2. Le service et son environnement	6
2.3. Le personnel des bibliothèques	6
2.4. Les fonds	6
2.4.1. Le fonds de la bibliothèque scolaire	6
2.4.2. Le fonds de la bibliothèque braille	7
2.4.3. Le fonds de la bibliothèque sonore	7
2.4.4. Le fonds du centre de documentation sur la cécité et la malvoyance AIDOS ...	8
2.5. Les publics	8
2.6. Le fonctionnement bibliothéconomique	9
2.6.1. Normes et standards utilisés	9
2.6.2. Informatisation	9
3. La bibliothèque sonore de Marbourg et le catalogue central DAISY	9
3.1. Constitution et alimentation du catalogue central DAISY	9
3.2. Normes et standards utilisés	10
3.3. Consultation du catalogue	10
3.4. Gestion du prêt et production des CD	10
4. Les services aux usagers distants	10
4.1. Le conseil de lecture	10
4.2. Le catalogue	11
4.2.1. Sur internet	11
4.2.1.1. La recherche simple (einfache Suche)	11
4.2.1.2. La recherche avancée (erweiterte Suche)	12
4.2.1.3. "Fouiller" (stöbern)	12
4.2.1.4. L'affichage des résultats	13
4.2.2. Sur CD	13
4.2.2.1. Le catalogue DAISY	13
4.2.2.2. Kijucat : le catalogue des documents DAISY pour la jeunesse	14
4.3. Deux périodiques produits par la bibliothèque : Bücherjournal et Kopfhörer	14
4.3.1. Kopfhörer (Ecouteur)	15
4.3.2. Bücherjournal (le journal des livres)	15
4.4. Impression à la demande	16
5. Les postes de travail informatisés de la bibliothèque scolaire	16
5.1. Conditions d'utilisation et dispositions dans l'espace	16
5.2. Configuration	16
6. Transpositions possibles	17

6.1. Le fonctionnement en réseau	17
6.1.1. La bibliothèque du siège et les bibliothèques des comités régionaux	17
6.1.2. Les échanges avec les autres pays francophones.....	18
6.2. L'offre de services aux publics distants	18
6.2.1. Le service du conseil de lecture	18
6.2.2. L'apport de contenus culturels et d'informations en direction des abonnés distants.....	18
6.3. L'internet et l'informatique avec les aides techniques	20
6.3.1. L'offre de service par internet	20
6.3.2. Les postes informatiques en libre accès.....	20
6.4. La place des déficients visuels dans le personnel des bibliothèques	20
Conclusion	21
Annexe	22
Lexique	22

Remerciements :

Je tiens à remercier la fondation Ulverscroft et la section IFLA-LBS pour la confiance qu'elles m'ont accordée en soutenant mon projet et en me permettant de partir trois semaines à Marbourg afin d'observer de près le fonctionnement des bibliothèques de la Deutsche Blindenstudienanstalt. Merci également à Thomas Wendling, qui dirige ces bibliothèques, pour le temps qu'il m'a consacré, les personnes avec lesquelles il m'a mise en contact, les visites qu'il a organisées à mon attention et les documents qu'il m'a procurés.

Merci enfin à l'Association Valentin Haüy et à Luc Maumet, responsable des bibliothèques de l'AVH, de m'avoir proposé de concourir pour cette bourse et de m'avoir soutenu dans les différentes phases de mon projet.

Introduction

Le service de bibliothèques de l'Association Valentin Haüy (AVH), pour lequel je travaille à Paris, est en complète restructuration et inaugurera le 4 janvier 2009 la Médiathèque Valentin Haüy. A la veille de l'ouverture de cette nouvelle médiathèque, qui rassemble et remplace les anciennes sections (braille littéraire, braille musical, livre parlé, vidéothèque en audiodescription, livres en gros caractères), nous avons souhaité connaître les services que proposent les autres structures équivalentes à la nôtre, en particulier en direction des publics distants. C'est dans ce cadre que j'ai été accueillie par Thomas Wendling à la Blista.

La Deutsche Blindenstudienanstalt à Marbourg m'a accueillie du 9 au 27 juin 2008. Cette association pour aveugles et malvoyants dispose du service de bibliothèque pour déficients visuels le plus important en Allemagne : il comporte une bibliothèque scolaire pour les 300 élèves qui fréquentent le collège-lycée, une bibliothèque sonore et une bibliothèque braille à destination de tous les germanophones aveugles et malvoyants ainsi qu'un centre de documentation sur la cécité et la malvoyance réservé aux chercheurs. De plus, au sein du réseau MediBuS, qui rassemble les dix bibliothèques germanophones pour aveugles, la Blista assure la coordination et l'alimentation du catalogue central des livres audio au format DAISY.

Durant ce stage, je me suis proposé d'observer le fonctionnement du réseau allemand des bibliothèques sonores, son offre de services pour les publics distants et le catalogue central DAISY et je tenais à découvrir la salle de lecture et les postes informatisés de la bibliothèque scolaire, dans le but d'envisager les transpositions possibles de ce modèle dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle médiathèque de l'AVH en janvier 2009.

1. Présentation de la structure : la Deutsche Blindenstudienanstalt (Blista)

La Deutsche Blindenstudienanstalt, couramment appelée Blista, est la structure de référence en Allemagne concernant l'éducation et la formation des aveugles. A ces activités s'ajoutent d'autres domaines : la culture, l'aide à la vie journalière (déplacements, activités quotidiennes) et la réadaptation, le sport...

1.1. Situation

La Blista se situe à Marbourg. Ses activités se répartissent sur plusieurs sites :

- Le principal, situé Am Schlag 2-8, accueille les activités scolaires, celles des bibliothèques, du centre d'adaptation des documents, de l'atelier relief, les services administratifs, la restauration ainsi qu'une partie de l'internat et des activités sportives. Cette partie de la Blista est située au nord ouest de la ville, sur une petite colline. Ce site escarpé offre

beaucoup de verdure entre les différents bâtiments.

- Le second site, situé Biegenstrasse 22, au coeur de la ville et non loin de la gare principale, rassemble les activités de réadaptation : locomotion, activités de la vie journalière, vente de matériel spécialisé, et est davantage tourné vers les adultes.
- L'imprimerie braille se trouve dans le quartier nord de Wehrda.
- Enfin, différents logements à travers la ville hébergent des élèves en internat, qui apprennent à vivre de façon autonome.

1.2. Le public

En raison du public spécifique qu'elle accueille et pour lequel elle agit, la Blista s'adresse aux aveugles et malvoyants de Marbourg et de ses environs, mais aussi de toute l'Allemagne. En effet, les 300 élèves du collège-lycée viennent des différents Länder, ce qui offre un mélange d'accents, d'origines et de traditions. De même, les commandes traitées par l'atelier relief proviennent de tout le pays. Plus largement, les usagers des bibliothèques sont originaires de tous les pays germanophones, voire sont des germanophones isolés dans d'autres pays.

1.3. Statut

Selon ses statuts, téléchargeables sur son site (<www.blista.de> consulté le 18.06.08) la Blista porte pour dénomination exacte « Deutsche Blindenstudienanstalt - Bildungs- und Hilfsmittelzentrum für Blinde und Sehbehinderte e.V. », ce qui signifie « établissement scolaire allemand pour aveugles - Centre de formation et de moyens de compensation pour aveugles et malvoyants ». Les associations du type e.V. sont à but non lucratif et déclarées d'intérêt public en raison du public qu'elles desservent.

Le siège de la Blista se situe à Marbourg depuis sa fondation en 1916.

1.4. Missions et objectifs

Selon le deuxième article de ses statuts, l'association a pour but l'insertion professionnelle et sociale des personnes aveugles et malvoyantes. Cela passe avant tout par une bonne scolarisation, pour obtenir des qualifications professionnelles et pouvoir s'intégrer dans la société. Pour atteindre l'objectif de ce haut niveau de formation et de cette capacité d'intégration, l'association mène des projets techniques et scientifiques pour aider la recherche sur la cécité et la malvoyance et le développement des aides techniques et des moyens de compensation. Ces missions se déclinent aujourd'hui autour de plusieurs axes, toujours centrés sur l'éducation et la formation.

2. Présentation du service des bibliothèques de la Blista

2.1. Les différentes sections

La Deutsche Blinden-Bibliothek comprend :

- la Schülerbücherei Carl-Strehl : bibliothèque scolaire : elle est à la disposition des élèves et des enseignants du collège-lycée Carl-Strehl-Schule et des aveugles et malvoyants de Marbourg qui souhaitent s'y rendre ; elle rassemble des documents pédagogiques, des manuels scolaires, des ouvrages documentaires et de fiction sur les supports suivants : écriture traditionnelle appelée « noire » (par opposition au braille), braille, cassettes-audio, CD-audio ;
- la Emil-Krückmann-Bücherei propose des ouvrages braille à tout lecteur intéressé, sans restriction géographique ;

- la Deutsche Blinden-Hörsbücherei propose des documents audio sur CD au format DAISY à toute personne aveugle ou malvoyante sans restriction géographique ;
- la Internationale Dokumentationsstelle zum Blinden- und Sehbehindertenwesen : ce centre de documentation international sur la cécité et la malvoyance rassemble un fonds spécialisé destiné aux chercheurs.

2.2. Le service et son environnement

Le service des bibliothèques travaille en étroite collaboration avec d'autres services de la Blista :

- l'imprimerie braille et le service d'édition en braille ;
- le centre d'adaptation qui transcrit en braille, enregistre au format DAISY ou réalise les représentations en relief des documents nécessaires aux élèves et aux professeurs pour l'enseignement au sein de l'école ;
- l'atelier relief qui réalise pour l'école ou pour l'extérieur des représentations en relief (maquettes, cartes, schémas, plans...).

Mais la Deutsche Blinden-Bibliothek travaille aussi en étroite collaboration avec les 9 autres bibliothèques sonores et braille germanophones (Allemagne, Suisse, Autriche) au sein du réseau nommé MediBuS.

2.3. Le personnel des bibliothèques

Le personnel des bibliothèques n'est pas polyvalent. Chacun est attaché à un ou deux secteurs et est en charge d'un nombre restreint de tâches. Le personnel de la bibliothèque braille et de la bibliothèque scolaire est commun, mais les personnes ont bien conscience de la section pour laquelle elles travaillent dans chacune de leurs tâches.

D'autres personnes partagent leur travail entre la bibliothèque et d'autres services : c'est notamment le cas des opérateurs qui peuvent prendre par téléphone les demandes de prêt des usagers : ces personnes sont au standard de la Blista et gèrent toutes les demandes simples, qu'il s'agisse de réservations de livres pour la bibliothèque, d'achat de matériel adapté pour la vie quotidienne (cane blanche, montre braille...), ou de renseignements sur l'école ; ce n'est que lorsqu'elles ne savent pas répondre qu'elles réorientent les appels.

Quelques personnes ont une formation en bibliothéconomie ou en documentation : le responsable du service Thomas Wendling, son adjointe pour la bibliothèque scolaire et la bibliothèque braille Helen Schweigert, le catalogueur qui alimente le catalogue central DAISY.

On compte au total 14 personnes qui travaillent uniquement pour les bibliothèques, plus 4 personnes qui travaillent pour des services communs aux bibliothèques et aux autres services de la Blista.

2.4. Les fonds

Les fonds correspondent aux différentes sections et peuvent contenir des subdivisions.

2.4.1. Le fonds de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire propose un catalogue de 10932 documents, ce qui représente 40477 volumes (la majorité des documents braille sont en plusieurs volumes). Les manuels scolaires et les ouvrages classiques de littérature sont présents en plusieurs exemplaires.

Les chiffres présentés ci-dessous ont été extraits le 23 juin 2008.

On distingue trois fonds qui correspondent aux trois formats : noir, braille et audio.

- Le fonds de documents en noir comporte des manuels scolaires, des ouvrages de pédagogie, des

usuels, des fictions, des documentaires. Le fonds se compose de 1732 titres, dont 1200 manuels scolaires.

- Le fonds braille se compose de manuels scolaires, d'usuels, de fictions et de documentaires. La bibliothèque possède 1694 titres relevant de ce fonds.

- Le fonds audio est composé de fictions et de documentaires ; les fictions sont majoritaires. Deux supports se côtoient : la cassette audio et le CD. On compte 1425 titres.

La répartition en secteurs dans les différents espaces distingue ces différents fonds puisque les formats sont présentés séparément : on trouve tous les livres audio à l'entrée de la bibliothèque, classés par centres d'intérêt ; puis les livres braille et les livres en noir se partagent les mêmes rayonnages ; on distingue alors trois secteurs : les manuels scolaires, les usuels, les autres documents. En magasin, le fonds noir et le fonds braille sont bien distincts.

Peu de livres en braille sont achetés, la plupart proviennent de dons ou d'accords, notamment avec l'imprimerie de la Blista qui donne un exemplaire de chaque document produit à la bibliothèque.

2.4.2. Le fonds de la bibliothèque braille

Le fonds de la bibliothèque braille Emil Krückmann comporte 10019 documents (chiffres extraits le 23 juin 2008). Le fonds est majoritairement composé de fictions. Le taux de renouvellement du fonds est peu important. 80 nouveaux titres sont acquis chaque année, mais aucune méthode de désherbage régulière n'est organisée. La conséquence est donc un fonds peu actuel, peu renouvelé. Mais on investit peu sur ce format dont l'avenir paraît incertain.

Le fonds est séparé en deux magasins principaux :

- sur le site Am Schlag se trouvent les fictions ;
- sur le site de Wehrda sont stockés les documents servant aux étudiants, notamment dans les domaines suivants : philosophie, droit.

2.4.3. Le fonds de la bibliothèque sonore

La bibliothèque sonore de Marbourg, en tant que gestionnaire du catalogue central DAISY, dispose du fonds le plus important de l'ensemble des partenaires du réseau MediBuS.

Le fonds se compose de 6471 titres au format DAISY et de 9480 titres sur cassettes (chiffres du 23 juin 2008). Il présente une répartition classique : deux-tiers de fictions pour un tiers de documentaires. On trouve des documents pour adultes et pour la jeunesse dans la plupart des domaines.

Ce fonds est celui qui présente la plus forte capacité d'acquisition, du fait de la mutualisation des ressources des dix bibliothèques membres du réseau MediBuS. Le fonds s'enrichit de 1500 nouveautés par an, produites par les différentes structures. De plus, la conversion des enregistrements analogiques (sur cassettes) au format numérique avec une mise aux normes du standard DAISY accroît encore cette capacité d'acquisition. Le réseau MediBuS pense atteindre 10.000 titres au format DAISY en 2010, date à laquelle les cassettes ne seront plus du tout distribuées.

Les acquisitions sont faites par les différentes structures ; certaines font autorité dans des domaines précis : Munster acquiert prioritairement la littérature, Bonn s'est spécialisée dans la philosophie et la religion, Leipzig dans le théâtre. Marbourg, gestionnaire du catalogue central DAISY, fait ses acquisitions de sorte à équilibrer le fonds et s'occupe principalement de documentaires dans les domaines suivants : politique, société, sciences et techniques, géographie, psychologie.

Pour toutes ces structures, la capacité d'acquisition dépend d'un budget et de la disponibilité des studios d'enregistrement.

2.4.4. Le fonds du centre de documentation sur la cécité et la malvoyance

AIDOS

Il est constitué de revues spécialisées et de parutions concernant la cécité et la malvoyance, mais aussi de mémoires et de thèses sur le sujet. Les revues sont systématiquement dépouillées et leur contenu est saisi dans une base de données dédiée.

Ce fonds compte actuellement 32.600 documents (chiffres de juin 2008). Il se répartit ainsi :

- 12.000 monographies, périodiques et littérature grise ;
- 600 mémoires et thèses ;
- 20.000 articles de périodiques.

Progressivement, les articles sont entrés dans la base pour permettre des recherches en plein texte.

La majorité des documents est en noir, mais on compte aussi des documents en braille, notamment pour les périodiques.

2.5. Les publics

La bibliothèque scolaire compte 500 inscrits. Son public est majoritairement constitué des 300 élèves qui fréquentent l'établissement et qui sont inscrits de fait à la bibliothèque. La moitié fréquente régulièrement la bibliothèque pour utiliser les postes informatiques en libre service ou pour emprunter des documents. Les professeurs sont également inscrits. Enfin, quelques déficients visuels de Marbourg, qui souhaitent emprunter sur place des ouvrages, peuvent s'inscrire gratuitement à cette bibliothèque.

Les usagers des bibliothèques braille et sonore sont originaires de Marbourg, mais aussi des autres Länder allemands, voire de l'étranger. Très peu se rendent sur place pour retirer les ouvrages souhaités (le service n'est d'ailleurs pas organisé pour cela), le prêt fonctionne quasi exclusivement par correspondance. Le public est aussi bien composé d'adolescents que d'adultes. Le service est gratuit pour tous.

Les services du centre de documentation sur la cécité et la malvoyance sont réservés aux chercheurs qui le sollicitent. La consultation se fait uniquement sur place et sur rendez-vous. Les demandes sont rares venant de l'extérieur ; elles émanent le plus souvent de personnels de la Blista qui consultent les articles disponibles pour préparer une publication ou une intervention publique.

Tous ces services sont gratuits. Seul un certificat médical attestant de troubles de la vue est demandé pour l'emprunt de livres audio.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque scolaire correspondent en gros à ceux des cours. La bibliothèque est ouverte tous les jours de la semaine de 9h à 17h, mais ferme à 16h le vendredi. Les élèves majeurs dont les parents en ont donné l'autorisation peuvent venir travailler en dehors des horaires d'ouverture.

Pour les bibliothèques braille et sonore, le prêt se fait par correspondance. Les usagers peuvent téléphoner au service du conseil de lecture (Hörbetreuung) tous les jours de la semaine entre 7h30 et 16h. Mais ils peuvent aussi faire part de leurs souhaits de lecture par courrier braille ou noir ou par mail.

2.6. Le fonctionnement bibliothéconomique

2.6.1. Normes et standards utilisés

Le catalogage se fait en suivant les règles des RAK (Regel für Alphabetische Katalogisierung). Quelques adaptations sont faites pour répondre aux difficultés des formats traités (gestion des volumes et des exemplaires braille, mention du format de l'adaptation...).

L'indexation des documents est réalisée au moyen de l'ASB, Allgemeine Systematik für öffentliche Bibliotheken (classement général et systématique pour les bibliothèques publiques).

2.6.2. Informatisation

Les catalogues et la gestion du prêt sont informatisés pour la bibliothèque scolaire et la bibliothèque sonore, mais il s'agit de logiciels différents. Aucune communication entre ces deux catalogues n'est prévue à l'heure actuelle.

Le catalogue de la bibliothèque braille est intégré au catalogue central, mais la gestion du prêt n'est pas encore informatisée, ce qui permet une plus grande souplesse dans l'envoi au domicile des usagers de documents partiels (pour des raisons d'encombrement du braille, certains lecteurs ne souhaitent recevoir les volumes que 4 par 4, ou 8 par 8).

3. La bibliothèque sonore de Marbourg et le catalogue central DAISY

La bibliothèque sonore de Marbourg fait partie du réseau MediBuS, comme les 9 autres bibliothèques sonores germanophones (Allemagne, Autriche et Suisse). MediBuS est l'interlocuteur unique pour les discussions avec les éditeurs.

Pour le braille, le catalogue central recense la production des 8 imprimeries braille germanophones (il indique également le prix auquel chaque ouvrage peut être acheté) et le fonds de chacune des bibliothèques.

Dans les années à venir, tout le monde s'accorde pour dire que les livres en braille vont être de moins en moins utilisés, au profit des livres sonores et du format numérique. C'est pourquoi aucun projet d'envergure n'est actuellement développé pour ce support.

3.1. Constitution et alimentation du catalogue central DAISY

Les 10 bibliothèques sonores qui sont réunies au sein de MediBuS ont décidé d'allier leurs forces pour éviter d'enregistrer plusieurs fois les mêmes livres, pour toutes produire des livres dans le même format et selon les mêmes méthodes. Un cahier des charges a été rédigé dans ce but et toutes les bibliothèques du réseau MediBuS qui produisent des enregistrements DAISY le respectent.

La Hörbücherei de Marbourg est chargée du catalogue central au format DAISY des catalogues des différents membres du réseau MediBuS. Les différentes structures font part du document qu'elles souhaitent adapter ; le catalogue central leur indique s'il est déjà adapté ou en cours d'adaptation ou si elles peuvent se lancer dans l'enregistrement.

Lorsqu'un nouveau titre entre au catalogue, chaque membre du réseau en est informé et peut en faire la demande au catalogue central. Quand une modification est apportée sur l'enregistrement d'un titre (par exemple pour la correction d'une erreur), les membres de MediBuS en sont également informés et peuvent demander la version corrigée du document.

Tous les documents sont donc catalogués et indexés à Marbourg.

Il n'existe pas encore de commission d'acquisitions centralisée pour les différents membres du

réseau MediBuS. Mais la Hörbücherei de Marbourg, en tant que gestionnaire du catalogue central, prend la responsabilité d'équilibrer les collections et de produire en priorité les documents dans les domaines déficitaires. Précisons que la Hörbücherei de Marbourg est en liaison avec la bibliothèque municipale et la bibliothèque universitaire de la ville pour faire le point annuellement sur sa politique d'acquisition.

En outre, le réseau MediBuS est engagé dans un lourd processus de numérisation des anciennes cassettes audio pour les passer au format DAISY. Cette opération devrait s'achever en 2010 et le réseau comptera alors 30.000 documents DAISY à son catalogue.

3.2. Normes et standards utilisés

Le catalogue est fait en conformité avec les règles des RAK.

Comme la majorité des bibliothèques allemandes, le catalogue central DAISY utilise l'ASB. Ce système d'indexation systématique des documentaires est d'ailleurs directement visible pour les usagers et peut servir de critère de recherche sur la version en ligne du catalogue dans la recherche simple ou avancée.

De même, les documents sont indexés en langage naturel selon la liste d'autorités matières de la Deutsche National Bücherei.

Le catalogue contient également toutes les métadonnées nécessaires pour l'arrivée prochaine du format DAISY 3.0.

3.3. Consultation du catalogue

Le catalogue central DAISY est consultable sur le site de chacune des bibliothèques, par exemple sur celui de la bibliothèque de Marbourg à l'adresse <<http://www.blista.de/dbb/katalog/>>, consulté le 25.06.2008.

Ce catalogue est donc la base de données qu'utilisent tous les internautes abonnés des bibliothèques sonores germanophones pour repérer où sont localisés les ouvrages qu'ils souhaitent lire. Cette interface leur permet de commander les ouvrages directement auprès des bibliothèques qui les possèdent ou auprès de la bibliothèque sonore de Marbourg qui, en tant que gestionnaire du catalogue central, dispose de tous les documents.

3.4. Gestion du prêt et production des CD

Chaque bibliothèque du réseau MediBuS dispose à son catalogue des livres qu'elle a produits et des documents qu'elle a demandés au catalogue central DAISY. Elle propose au prêt les exemplaires sur CD dont elle dispose physiquement.

Mais à Marbourg, les CD sont produits à la demande en fonction des prêts demandés par les usagers. Aucun exemplaire physique n'est conservé en magasin. Chaque jour, un robot presse les CD correspondant aux demandes formulées par les abonnés la veille. Le robot inscrit sur chaque CD les informations bibliographiques de base, le numéro de l'abonné et un code-barres qui servira à l'enregistrement du prêt et au retour du document. A leur retour, les CD sont détruits. Pour des raisons économiques, ce fonctionnement de production à la demande est beaucoup plus rentable que la gestion d'un stock.

4. Les services aux usagers distants

4.1. Le conseil de lecture

Le service du conseil de lecture traite les demandes simples des usagers. Les télé-conseillers

enregistrent les souhaits de lecture que les abonnés leur transmettent par téléphone, par mail ou par courrier. Ils recontactent les usagers lorsque leur liste de voeux est épuisée.

Ils disposent d'un logiciel leur permettant de faire des recherches par rapport aux demandes des usagers : ce programme "maison" sous DOS donne plus d'informations que le catalogue sur internet. Il s'agit d'un logiciel différent de celui de la gestion du prêt.

Les conseillers répondent à des questions du type : "Avez-vous ce titre ?", "Avez-vous des livres de cet auteur?", "Avez-vous un livre de cuisine?". Ils apportent des réponses ponctuelles ou peuvent fournir des listes d'auteurs, de titres ou thématiques.

Ces listes peuvent être imprimées et envoyées aux abonnés. La plupart souhaitent recevoir une liste en noir, qu'ils traitent avec l'aide d'une tierce personne. Ce service est gratuit.

Les questions les plus posées aux conseillers sont recueillies par les bibliothécaires qui établissent des listes types. Celles-ci sont alors intégrées au catalogue consultable par internet.

Des bibliographies précises peuvent être constituées à la demande.

Si l'utilisateur souhaite recevoir ses ouvrages par une autre bibliothèque que Marbourg, les conseillers envoient eux-mêmes la demande à cette bibliothèque. Tous les membres du réseau MediBuS s'engagent à faire de même.

4.2. Le catalogue

4.2.1. Sur internet

Depuis 2007, le catalogue de MediBuS est accessible depuis le site de chacun des membres du réseau. C'est l'interface web unique pour tous les internautes utilisateurs des services de bibliothèques sonores germanophones.

Voici l'URL pour consulter ce catalogue depuis le site de la Hörbücherei de Marburg :

<http://www.blista.de/dbb/katalog/index.php>, consulté le 12.09.08.

Les données du catalogue central DAISY sont exportées chaque mois vers le catalogue en ligne. Ce catalogue a été spécialement conçu pour une utilisation optimale avec les revues d'écran (Jaws, Window-Eyes) et les logiciels de grossissement de caractères (Magic, Zoomtext). De même, l'ordre des champs de recherche a été pensé pour que l'utilisateur puisse définir au plus vite ses spécificités de lecteur et éviter d'afficher des résultats qui ne l'intéresseraient pas.

4.2.1.1. La recherche simple (einfache Suche)

Voici les différents champs à remplir pour une recherche simple :

- champ de recherche : les mots entrés sont cherchés dans tous les champs du catalogue, y compris dans les mots-clés et dans le résumé. Il est cependant possible de restreindre sa recherche en choisissant :
 - dans tous les champs (in allen Feldern)
 - auteur (Autor)
 - titre (Titel)
 - centre d'intérêt (Sachgruppe)
 - numéro de commande (Bestellnummer)
 - Date (Datum)
- support (Medienart) :
 - livres audio et braille (Hörbücher und Punktschriftbücher)
 - livres audio (Hörbücher)

- livres audio DAISY (Hörbücher DAISY)
- *χασσεντες* (Kassetten Hörbücher)
- livres en braille (Punktschriftbücher)
- livres braille en intégral (Vollschrift Punktschriftbücher)
- livres braille en abrégé (Kurzschrift Punktschriftbücher)
- Lieu (Standort) : indifférent (égal) ou à choisir dans la liste des bibliothèques et des imprimeries braille membres de MediBuS.

Ce formulaire de recherche est le plus utilisé. Il répond à quasiment tous les types de demandes, puisqu'il permet aussi bien de chercher un document précis que d'afficher une liste. Enfin, il permet de commander des documents uniquement auprès de sa bibliothèque ou de les faire venir de n'importe quelle bibliothèque du réseau.

4.2.1.2. La recherche avancée (*erweiterte Suche*)

La recherche avancée propose les champs suivants :

- Auteur (Autor)
- Titre (Titel)
- Centre d'intérêt (Sachgruppe)
- numéro de comande (Bestellnummer)
- ISBN
- Date :
- case à cocher : depuis, en, à
- champ à remplir pour le mois et l'année
- support (Medienart)
- lieu (Standort)
- lecteur (Sprecher) (seulement pour les livres audio)
- durée (Laufzeit) :
- case à cocher : moins de, égale à, plus de
- champs à remplir en heures ou en minutes

Ce formulaire n'est utilisé que ponctuellement et par des utilisateurs qui ont des requêtes très précises.

4.2.1.3. "Fouiller" (*stöbern*)

Cette page permet de faire des recherches par centre d'intérêt ou dans la liste des auteurs. Il est possible de définir des critères (choix d'une bibliothèque, d'un support) qui seront sauvegardés et automatiquement réutilisables à la prochaine visite sur cette page.

Après avoir choisi "centres d'intérêt" (Sachgruppen) ou "auteurs" (Autoren), des listes de liens s'affichent pour affiner la recherche au maximum.

Pour une recherche par centre d'intérêt, on a d'abord le choix entre "littérature" (Belletristik), "documentaires" (Sach- und Fachliteratur) ou "littérature jeunesse" (Kinder- und Jugendliteratur).

La page suivante affiche d'autres liens, permettant de cerner au plus près le centre d'intérêt. Dans l'affichage des documentaires, l'ASB est utilisé : par exemple, "F Recht ; G Gesellschaft - Staat - Politik" (F droit ; G société, Etat, politique). Chaque lien est suivi du nombre d'entrées au catalogue que contient sa catégorie. Lorsque la catégorie ne contient plus de sous-catégorie, les résultats sont affichés.

Lorsqu'on choisit de parcourir la liste des auteurs, on commence par valider sur le lien de l'initiale de l'auteur souhaité. Ensuite s'affiche la liste des auteurs commençant par cette lettre ;

cependant, tous les auteurs ne sont pas présentés dans cette liste : certains sont regroupés, par exemple "Cather, Willa bis Cavelius, Alexandra" (de Cather ,Willa à Cavelius, Alexandra) ; dans ce cas, une nouvelle liste de liens s'ouvre détaillant les auteurs. Cette solution n'est pas totalement satisfaisante.

4.2.1.4. L'affichage des résultats

Quel que soit le mode de recherche utilisé, l'affichage des résultats (Suchergebnisse) est toujours identique.

Avant de détailler les résultats, un lien permet de les télécharger au format RTF.

Le nombre d'occurrences trouvées est indiqué. Puis, chaque résultat se présente sous la forme d'un lien reprenant le numéro de l'occurrence, l'auteur et le titre, suivi du support sur lequel le document est disponible. En cliquant sur un lien de résultat, on accède à la notice détaillée qui indique le producteur de l'adaptation, les informations bibliographiques sur l'édition, un court résumé, les centres d'intérêt auxquels l'ouvrage se rattache, le lecteur s'il s'agit d'un document sonore, la collation. Un lien permet d'accéder à d'autres détails : il s'agit de la notice classique de catalogage (pavé ISBD : notamment nombre de pages en noir, titre original, ISBN...)

Pour chaque résultat, il est possible par des liens de placer le document visualisé sur la liste des commandes (Bestellliste) ou sur une liste pense-bête (Merkliste).

4.2.2. Sur CD

Ces catalogues sont envoyés ou remis gratuitement et restent la propriété du lecteur. Ils ne doivent pas être retournés à la bibliothèque.

4.2.2.1. Le catalogue DAISY

Ce catalogue se répartit sur plusieurs CD. Des sélections se trouvent également à la fin des périodiques Kopfhörer et Bücherjournal : celles-ci présentent toujours des livres de toutes les rubriques, pour adultes et pour la jeunesse.

Ce catalogue est produit à partir d'enregistrement à la voix humaine, et non pas par voix de synthèse. Il présente les fonctions de navigation DAISY et tire habilement profit de cette structuration.

Le plan du catalogue est expliqué au début de chaque catalogue ou de chaque sélection. Il indique les catégories, les sous-catégories et éventuellement leurs subdivisions ; pour chacune il précise à quel niveau se trouvent les entrées du catalogue.

Exemple extrait de la sélection du Bücherjournal, 6^{ème} édition de 2007 : "Rubrique documentaires. Quatre sous-catégories au niveau 2 : en premier, société, état, politique , économie ; deuxièmement, histoire, monde contemporain ; troisièmement, mathématiques, sciences naturelles, médecine, techniques ; et quatrièmement, religion, philosophie, psychologie, pédagogie. Pas de sous-catégories ; les entrées du catalogues sont au niveau 3, les extraits de livres au niveau 4. [...] Rubrique littérature. Quatre sous-catégories au niveau 2 : d'abord biographie, romans biographiques, souvenirs, récits de vie ; deuxièmement [...]"

La pagination est détournée de son usage premier prévu par le format DAISY et est utilisée comme suit : à chaque page correspond la présentation d'un document ; le numéro de la page correspond au numéro de commande du livre ; ainsi est-il facile de retrouver les indications sur un ouvrage en tapant le numéro de la page, c'est-à-dire le numéro de commande u document, sur son lecteur DAISY.

Cette utilisation de la pagination permet également d'enrichir facilement le catalogue avec les

nouveaux titres, puisque les fichiers vont automatiquement se classer par numéro de commande (précisons que les numéros de commande sont construits à partir de préfixes qui permettent de retrouver à quelle catégorie appartient chaque document).

On donne pour chaque document ses références bibliographiques, une courte présentation et des indications sur l'adaptation (durée, nom du lecteur, bibliothèque productrice, numéro de commande). Un extrait du livre sonore original, placé au niveau inférieur, suit cette présentation. Ce mode de présentation accompagné d'un extrait est très attrayant. Il offre une alternance de voix et permet d'entendre si la voix du lecteur plaît ou au contraire déplaît profondément. D'autre part, l'utilisation faite de l'unité DAISY "phrase" permet de choisir le mode de présentation des livres que l'on préfère. En effet, pour chaque document, la présentation est découpée en deux "phrases", l'une pour les indications du catalogue, l'autre pour l'extrait. Il est ainsi facile pour chaque utilisateur de sauter de présentation en présentation, ou d'extrait en extrait, selon son goût.

4.2.2.2. Kijucat : le catalogue des documents DAISY pour la jeunesse

Le catalogue se trouve sur 3 CD qui comportent à la fois des fichiers textes (.doc, .txt, .pdf, .htm) et des fichiers au format DAISY texte+audio. Il se répartit de la façon suivante :

- Première partie (CD 1): livres avec images, premières lectures, livres pour lectrices et lecteurs de 9 à 13 ans ; tous les numéros de commande de ces documents commencent par 16666 ;
- Deuxième partie (CD 2): romans et fictions pour lectrices et lecteurs à partir de 13 ans ; les numéros de commandes commencent par 16667 ;
- Troisième partie (CD 3): documentaires : les numéros de commande commencent par 16668.

Les fichiers textes présentent un classement alphabétique auteurs et un classement alphabétique titres.

Les fichiers au format DAISY présentent le contenu par domaines (Sachgruppe). Grâce aux fonctionnalités de navigabilité offertes par le format DAISY, on peut très facilement circuler d'une rubrique à l'autre, consulter ou non les sous-rubriques, aller de titre en titre... Au début de chaque CD, une présentation du projet DAISY explique la structure du catalogue et la façon d'y naviguer.

Par conséquent, ce catalogue peut être écouté avec un lecteur DAISY type Victor ou PTR2 (PTN2) ou consulté sur ordinateur à l'aide d'un logiciel de lecture DAISY pour profiter de la synchronisation du texte et de l'audio ou n'utiliser que le texte.

Comme pour le catalogue général DAISY, le plan est expliqué : on précise ce qui se trouve à chaque niveau, combien de catégories ou de sous-catégories sont proposées, sans oublier d'indiquer à quel niveau on trouve les entrées du catalogue pour chaque catégorie ou sous-catégorie. Les catégories sont nommées comme sur le catalogue consultable en ligne, en se référant à l'ASB : exemple : "Kategorie J1 Bilderbücher" (catégorie J1 livres avec images ; J=Jugend=jeunesse).

La pagination est utilisée comme pour le catalogue général DAISY.

4.3. Deux périodiques produits par la bibliothèque : Bücherjournal et Kopfhörer

Pour informer ses lecteurs, la bibliothèque sonore de Marbourg réalise deux périodiques dont le but est à la fois de proposer de l'information sur un thème en liaison avec les collections de la bibliothèque et de communiquer la liste des nouveaux titres enregistrés et donc disponibles au prêt. Ces magazines sont envoyés gratuitement aux auditeurs et deviennent leur propriété. Ils sont

actuellement encore produits sur cassettes et sur CD-DAISY.

4.3.1. Kopfhörer (Ecouteur)

Kopfhörer est le magazine d'information de la bibliothèque allemande pour aveugles. Il paraît trois fois par an. Il est réalisé par les téléconseillers qui sont en relation directe avec le public et par le personnel de la bibliothèque. Contrairement au Bücherjournal, il concerne tous les lecteurs, puisqu'il évoque aussi bien les documents sur cassettes, sur CD-DAISY et en braille.

L'écoute est rendue très agréable et vivante par l'alternance des voix des différentes personnes du service du conseil de lecture. Cela permet aux auditeurs de retrouver les voix qu'ils connaissent quand ils appellent la bibliothèque. La forme orale et vivante est renforcée par les salutations au début de la revue et au début de l'éditorial, par des remarques par exemple sur le rhume d'un des lecteurs qui s'excuse... De plus, chaque article est précédé d'une introduction lu par une voix différente de l'article lui-même.

Kopfhörer donne des informations pratiques (dates de fermeture de la bibliothèque, contacts). Il présente les nouveaux documents disponibles au prêt en distinguant les supports. Il propose aussi des articles sur des thèmes qui associent la culture et la déficience visuelle et sur de nouvelles réalisations de la Blista.

Des livres du fonds, que l'on pourrait qualifier de coups de cœur, sont mis en avant sous forme de présentation plus personnelle de la part du rédacteur : celui-ci présente l'auteur, son impression sur le style, une évocation du contenu ou de l'intrigue, un point de vue argumenté sur la raison pour laquelle ce livre est mis en avant, intègre un extrait lu par le lecteur qui a réalisé l'enregistrement.

Pour que la revue soit plus attrayante, un jeu est proposé dans chaque numéro ; les gagnants sont récompensés par l'envoi de CD.

Le magazine contient aussi quelques articles et témoignages, par exemple sur l'arrêt de la production sur cassettes, la facilité du passage à DAISY, y compris pour le public très âgé ou très handicapé.

A la suite de chaque numéro de Kopfhörer, une sélection de DAISY est présentée ; celle-ci se présente comme le catalogue sur CD (fonctions de vabigabilité, lecture d'un extrait...).

4.3.2. Bücherjournal (le journal des livres)

Le Bücherjournal est envoyé uniquement aux abonnés de la bibliothèque sonore. Il paraît tous les deux mois. Il est écrit, enregistré et produit par la bibliothèque sonore de Marbourg.

Chaque numéro présente trois ou quatre thèmes d'actualité, sur la littérature, l'histoire..., dont voici quelques exemples : L'Espagne, la Catalogne ; 1968, 60 ans d'Israël, Doris Lessing prix Nobel de littérature. Chaque thème est suivi de la liste des documents que la bibliothèque de Marbourg possède sur ce thème.

Ces dossiers thématiques sont complétés par la présentation des nouveaux titres disponibles (informations bibliographiques, court résumé, informations sur l'adaptation, mais pas d'extrait) et d'une sélection de livres DAISY, semblable à celle que l'on trouve à la suite de Kopfhörer.

Sur le même modèle que Kopfhörer, on tient à faire remarquer qu'il s'agit véritablement d'un périodique conçu comme une revue audio, dans laquelle on s'adresse directement aux auditeurs en les saluant, en ménageant des transitions orales, ce qui est bien plus agréable qu'une simple lecture qui reproduirait la lecture d'une revue destinée à être lue. Ainsi trouve-t-on au début des pistes des formulations comme "et maintenant", "pour poursuivre", "nous arrivons au deuxième thème", "troisièmement".

Le Bücherjournal, CD-DAISY très structuré et dans lequel on peut donc facilement naviguer, remporte un franc succès. Le retour des lecteurs est très positif. Les bibliothèques peuvent le mesurer au nombre de commandes de titres de ces listes qui suivent chaque parution du Bücherjournal.

4.4. Impression à la demande

A de rares occasions, des lecteurs demandent à se faire envoyer en noir ou en braille un extrait d'un livre qu'il sont lu. Ce service est payant (le prix est fonction du nombre de pages imprimées ou embossées) mais aucune publicité n'est faite pour le développer.

5. Les postes de travail informatisés de la bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire propose des postes informatiques en libre accès pour les élèves.

5.1. Conditions d'utilisation et dispositions dans l'espace

Aucune inscription préalable n'est nécessaire ; il y a toujours suffisamment de PC disponibles. Les élèves doivent simplement signaler leur arrivée au surveillant ou à la bibliothécaire, afin de pouvoir "tracer" l'utilisation de chaque poste.

Aucun système d'isolation phonique n'est prévu entre les postes ou pour les isoler du reste de la bibliothèque. On demande simplement à chaque utilisateur de la synthèse vocale d'utiliser des écouteurs, mis à disposition par la bibliothèque.

La plupart des PC sont installés face aux fenêtres. Des stores peuvent être baissés par les malvoyants, s'ils sont gênés par la lumière.

Les tables sont très grandes et permettent de travailler simultanément avec l'ordinateur et un livre braille ou gros caractères à côté de soi, tout en ayant assez de place pour manipuler ses effets personnels et être à l'aise avec l'utilisation du PC.

5.2. Configuration

Les neuf postes informatiques sont utilisables par des aveugles ou des malvoyants.

Tous les PC sont équipés

- du système d'exploitation Windows XP,
- du packoffice (word, excel),
- du navigateur Internet Explorer,
- du logiciel de lecture acrobate-Reader-PDF,
- du logiciel de revue d'écran Jaws 6.2,
- du logiciel de grossissement de caractères Magic,
- d'une plage braille Handytech Braillewindow,
- du lecteur DAISY DAISY-Leser,
- du logiciel de transcription RTF-Convertor,
- du dictionnaire Duden en ligne,
- d'un dictionnaire de latin.

D'autres périphériques sont mis à disposition :

- quelques grands écrans,
- 2 scanners,
- 1 vidéoagrandisseur,
- 3 imprimantes noires,
- 1 imprimante braille (en accès indirect, placée derrière le bureau se la bibliothécaire).

Tous les ordinateurs ont un lecteur de CD et des ports USB et permettent aux utilisateurs de sauvegarder leurs données sur leur clé personnelle. Quelques machines disposent encore de lecteurs de disquette et des ports USB peu accessibles, mais elles sont progressivement remplacées par des appareils avec lecteurs de cartes.

S'il est recommandé de sauvegarder ses données personnelles sur une clé USB ou une disquette, la sauvegarde d'information sur le disque dur de l'ordinateur n'est cependant pas verrouillée et ces données ne sont pas vidées lorsque l'ordinateur s'éteint.

Afin que chaque utilisateur puisse travailler avec l'aide technique qui lui convient et paramétrer l'affichage comme il le souhaite sans que cela ne gêne les utilisateurs suivants du même poste, on retrouve toujours la même configuration à l'allumage : aucune aide technique n'est lancée automatiquement mais chacun connaît le raccourci pour initialiser Jaws ou peut se servir de la souris pour lancer Magic.

6. Transpositions possibles

Dans cette partie, j'évoquerai les transpositions possibles de mes observations à la bibliothèque de Marbourg vers la bibliothèque de l'AVH.

6.1. Le fonctionnement en réseau

Le fonctionnement du réseau MediBuS apporte de très nombreux avantages à tous ses membres : mutualisation des catalogues et fusion en un catalogue commun ; projet DAISY commun (normes pour l'enregistrement, le balisage, les métadonnées) ; négociation avec les sociétés représentatives des auteurs par le réseau et non par chaque structure...

Les différentes sections de bibliothèque de l'AVH ont entamé des échanges avec d'autres structures pour un enrichissement mutuel des catalogues, mais aucun projet DAISY commun n'a encore été formellement établi.

6.1.1. La bibliothèque du siège et les bibliothèques des comités régionaux

Les bibliothèques du siège de l'AVH à Paris offre le service le plus ancien de bibliothèque pour aveugles en France : la section braille a été créée en 1889, celle du Livre Parlé en 1937. Les usagers sont originaires de toute la France, d'autres pays francophones ou sont des francophones isolés dans d'autres pays.

Plus tard sont apparues des sections de bibliothèques dans les comités régionaux AVH.

Aujourd'hui, 2 comités proposent encore des documents en braille et près de 40 proposent des livres au format DAISY. Chaque section régionale est indépendante et propose son propre catalogue.

Les sections régionales qui produisent des documents se chargent uniquement de l'enregistrement ; la mise au format DAISY est réalisée par les techniciens du siège de l'AVH. Chaque fois qu'un comité produit un nouveau titre, ce titre est ajouté au catalogue du siège et le comité peut choisir pour son fonds un titre produit par le siège. Si le projet DAISY est le même pour tous les documents, puisque c'est toujours la même équipe qui se charge du découpage et du balisage des documents, la qualité d'enregistrement peut différer d'un ouvrage à l'autre : en effet, seul le siège parisien dispose de cabines d'enregistrement insonorisées et de matériel professionnel d'enregistrement.

Afin que toutes les sections régionales puissent enrichir leur fonds, même si elles ne produisent pas de documents, les bibliothécaires du siège réalisent chaque année une sélection de 50 titres qui est envoyée à tous les comités.

Ainsi, la bibliothèque sonore du siège propose à son catalogue tous les titres produits par le siège et par les comités, tandis que les comités ont tous des catalogues différents.

Les abonnés peuvent être usagers d'une ou plusieurs bibliothèques, mais ils trouvent le plus grand choix de documents auprès du siège.

Notons également que les bibliothécaires professionnels et les techniciens DAISY travaillent tous au siège à Paris. Il est possible d'emprunter des documents dans les sections régionales, mais la médiation culturelle (en particulier le service du conseil de lecture) n'est assurée que par le siège à Paris.

6.1.2. Les échanges avec les autres pays francophones

Toujours dans le but d'enrichir son catalogue, l'AVH a initié des échanges avec ses voisins francophones. Depuis 2005, un accord a été signé avec la Ligue Braille de Belgique : il porte sur l'échange annuel d'un lot de CD (50 de 2005 à 2007, 100 pour 2008): chaque bibliothèque choisit dans le catalogue de son interlocuteur un nombre donné de titres ; ces titres lui sont envoyés sous la forme d'un CD original ; la bibliothèque qui reçoit les CD peut les diffuser, mais uniquement sous leur forme originale, sans rien y ajouter ni y enlever.

Suite au succès de ce premier échange, des accords similaires ont été signés en 2008 entre la bibliothèque sonore de l'AVH et la Bibliothèque Romande de Genève, ainsi qu'entre la Bibliothèque Romande et la Ligue Braille de Belgique.

Ces protocoles d'échanges permettent d'enrichir considérablement le fonds de chacune des structures partenaires. L'AVH produit en moyenne 600 nouveaux titres au format DAISY par an ; grâce à ces accords, elle peut proposer à ses abonnés 800 nouveaux titres !

Cependant, ces échanges ont pour l'instant lieu au niveau des bibliothécaires, et non pas des techniciens DAISY, ce qui explique qu'aucun projet DAISY commun n'ait encore été mis en place.

Fortes de ces succès, les trois bibliothèques sonores européennes ont engagées des discussions avec leur homologue canadienne afin de pouvoir étendre leurs accords.

6.2. L'offre de services aux publics distants

6.2.1. Le service du conseil de lecture

Les bibliothèques du siège de l'AVH à Paris proposent depuis longtemps un service de conseil de lecture. Cependant, celui-ci a entrepris de se professionnaliser : les bibliothécaires disposent aujourd'hui d'un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) qui leur permet de proposer aux abonnés des listes de titres répondant à leurs requêtes. De plus, le catalogue, maintenant réalisé par des professionnels des bibliothèques, est devenu un outil efficace dans nos activités quotidiennes.

A la différence du service offert par la Blista à Marbourg, le service est assuré uniquement par des bibliothécaires à Paris ; il s'agit d'un service spécifique, séparé de la vente du matériel spécialisé et des autres services de l'AVH.

6.2.2. L'apport de contenus culturels et d'informations en direction des abonnés distants

Les bibliothèques de l'AVH ne réalisent pas encore d'information régulière à destination de leurs abonnés, excepté l'annonce des nouveaux titres au catalogue.

Avec l'ouverture de la nouvelle Médiathèque en janvier 2009, on proposera de nouveaux services

sur place, dans les nouveaux locaux ; mais un soin tout particulier est accordé à la préparation d'une offre attractive et innovante en direction des publics distants.

Les animations proposées par les bibliothécaires et auxquelles pourront assister les déficients visuels de la région parisienne seront enregistrées. Elles seront ensuite proposées au téléchargement sur notre site internet ou envoyées sous forme de CD-audio aux abonnés intéressés.

D'autre part, des partenariats sont recherchés avec d'autres structures, telles que la Cité de la Musique ou le Centre National du Livre, afin de relayer leur offre en direction des publics déficients visuels. Ainsi, l'information sur les expositions et conférences de la Cité de la Musique seront rendues accessibles aux abonnés de la Médiathèque Valentin Haüy ; un enregistrement des conférences leur sera proposé et l'AVH s'engagera à diffuser, sur médias substituts (CD-DAISY et/ou braille) quelques documents des bibliographies qui accompagnent ces manifestations.

Enfin, une information régulière sera communiquée aux abonnés sous forme écrite, audio et numérique pour davantage rendre vivantes les collections de nos fonds : sélections thématiques à l'occasion d'événements de l'actualité littéraire ou généraliste, coups de cœur des bibliothécaires...

L'idée de proposer une revue bimensuelle comme le fait la bibliothèque des aveugles de Marbourg m'a beaucoup séduite. Nos abonnés, souvent isolés et participant peu à la vie culturelle de leur cité, apprécieraient beaucoup de recevoir un périodique qui leur permettrait de nous retrouver à échéance régulière.

6.3. L'internet et l'informatique avec les aides techniques

6.3.1. L'offre de service par internet

De même que MediBus a repensé l'interface de son catalogue sur internet en 2007, nous souhaitons proposer une nouvelle interface pour notre catalogue sur internet en 2009. Nous allons mettre en place l'OPAC lié à notre SIGB : ainsi les usagers pourront à tout moment faire des recherches dans notre catalogue, mais aussi connaître la disponibilité des documents et les commander en ligne.

Nous souhaitons proposer via notre site internet un maximum de contenus, tels que des enregistrements des animations qui auront eu lieu dans nos locaux parisiens, des bibliographies, des extraits audio de documents de nos collections...

Enfin, nous réfléchissons à la mise en place d'une bibliothèque numérique, afin d'offrir une partie de nos collections à tous nos abonnés informatisés et désireux de lire en ligne ou de télécharger des documents.

6.3.2. Les postes informatiques en libre accès

De même que la bibliothèque scolaire de la Blista a mis en place des postes informatiques en libre accès pour ses élèves, la Médiathèque Valentin Haüy proposera 6 ordinateurs équipés d'aides techniques et une machine à lire en libre accès.

L'observation des usages faits de ces postes à Marbourg, des choix de matériels et de configuration faits à la Schülerbücherei, nous ont permis de faire des choix plus éclairés dans les installations qui vont être mises en place à Paris.

Si nos choix matériels se rapprochent beaucoup de ceux de la Schülerbücherei, les usages qui vont être faits des postes seront différents en raison notamment du public très hétéroclite que nous accueillerons. C'est pourquoi nous rédigerons une charte de bon usage de ces équipements qui se rapprochera des chartes d'utilisation de l'internet dans les bibliothèques publiques et intégrera les spécificités liées à l'utilisation permanente des aides techniques.

6.4. La place des déficients visuels dans le personnel des bibliothèques

Si beaucoup de point commun se dégage de la comparaison et de la confrontation des projets des bibliothèques pour aveugles de Marbourg et de Paris, une différence apparaît cependant comme essentielle : la place des déficients visuels au sein du personnel.

L'AVH a toujours souhaité employer un maximum d'aveugles et de malvoyants pour travailler au service des autres aveugles et malvoyants. Actuellement 12 personnes sur 18 sont déficientes visuelles. Tous les documents sont équipés en braille, afin que voyants, malvoyants et non voyants puissent avoir un système commun d'écriture. Tous les choix faits, aussi bien dans les aménagements que dans les logiciels, sont faits en prenant en compte la déficience visuelle.

Ainsi, le SIGB dont nous nous sommes équipés peut être utilisé par des aveugles pour cataloguer des documents.

Au contraire, à Marbourg, depuis l'arrêt des cassettes audio on trouve très peu de déficients visuels dans l'équipe des bibliothécaires. Des contraintes économiques fortes semblent empêcher l'idée d'intégrer de nouveaux aveugles et malvoyants à l'équipe : les logiciels choisis ne sont pas accessibles, les documents ne sont pas équipés en braille, le catalogue de la bibliothèque braille et les fiches de prêt de cette section sont uniquement manuscrits.

Pourtant, à l'AVH, nous pensons qu'une prise en charge par les pairs est très enrichissante pour tous et apporte une valeur ajoutée qu'on ne pourrait trouver autrement. De plus, nous tirons le meilleur profit des nouvelles technologies (codes à barres, gestion du catalogue et du prêt par l'informatique...) et de la professionnalisation du personnel, tant valide que déficient visuel.

Conclusion

Ce stage m'a permis de découvrir une autre bibliothèque que celle dans laquelle je travaille quotidiennement, tout en restant dans le domaine de l'offre de documents sur médias substitués pour aveugles et malvoyants. A la veille de l'ouverture de la Médiathèque Valentin Haüy à Paris en janvier 2009, l'observation de tout ce qu'ont déjà mis en place nos voisins germanophones nous a permis d'approfondir certains aspects de notre projet, notamment en matière d'offres de service pour nos publics distants.

Les bibliothèques de la Blista m'ont permis de découvrir le fonctionnement d'un catalogue central au sein d'un réseau de bibliothèques, la mise en place de périodiques d'informations et de médiation à destination des publics distants ainsi que des postes informatisés en libre accès pour les élèves fréquentant la bibliothèque scolaire.

Cependant, le projet de l'AVH, mettre en place un service moderne de bibliothèques à destination des déficients visuels et assuré par des déficients visuels, reste très spécifique. Je remercie ici encore mes interlocuteurs allemands, très étonnés de notre projet qu'ils qualifieraient volontiers d'utopistes, qui ont pris le temps de m'expliquer leurs projets et leur mode de fonctionnement et de réfléchir avec moi comment les adapter au travail des déficients visuels. Espérons que notre expérience les convaincra et les amènera à intégrer de nouveaux déficients visuels à leur équipe.

Annexe

Lexique

AIDOS : acronyme pour Archiv und internationale Dokumentationsstelle für das Blinden- und Sehbehindertenwesen : centre de documentation et d'archives international sur la cécité et la malvoyance

ASB : acronyme de Allgemeine Systematik für öffentliche Bibliotheken : système équivalent à Dewey, dans lequel les 3 premiers caractères, obligatoires, sont des lettres, éventuellement suivis d'un espace et de chiffres

Aides techniques : matériel ou logiciel permettant d'utiliser l'ordinateur quand on est handicapé. Exemples : logiciel de revue d'écran (synthèse vocale), plage braille

DAISY : acronyme de Digital Accessible Information SYstem : format XML enrichi, offrant des fonctions de navigation supplémentaires particulièrement adaptées aux différents handicaps

Hörbücherei : bibliothèque sonore

MediBuS : Mediengemeinschaft für blinde und sehbehinderte Menschen : association d'adaptation de documents pour personnes aveugles et malvoyantes

Noir : écriture traditionnelle, écrite en noir sur blanc, par opposition au braille

Punktschriftbücherei : bibliothèque braille

RAK : acronyme de Regel für Alphabetische Katalogisierung : règles de catalogage allemandes

Schülerbücherei : bibliothèque des élèves